

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 01124
Numéro SIREN : 438 422 347
Nom ou dénomination : A5SYS

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2021 sous le numéro de dépôt 15897

A5SYS
Société par actions simplifiée au capital de 253.000 €
Siège social : 10 boulevard du Zénith, 44800 SAINT-HERBLAIN
438 422 347 RCS NANTES
(ci-après la "**Société**")

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

La soussignée :

La société A5 GROUPE, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 € dont le siège social est situé 10 boulevard du Zénith, 44800 SAINT-HERBLAIN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 449 464 205, représentée par son cogérant, Monsieur Arnaud GUILLET,

Propriétaire de l'intégralité des deux mille cinq cent trente (2.530) actions de cent euros (100 €) de valeur nominale chacune composant le capital de la Société,

Associé unique et président de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau président en remplacement de la société A5 GROUPE, démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique,

Prenant acte de la démission de la société A5 GROUPE (449 464 205 RCS NANTES) de son mandat de président de la Société à compter de ce jour,

Nomme en qualité de nouveau président, sans limitation de durée et à compter de ce jour, la société APDG INVESTISSEMENTS (*société par actions simplifiée au capital de 610.000 € dont le siège social est situé 10 boulevard du Zénith, 44800 SAINT-HERBLAIN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 537 844 243*), laquelle sera dénommée A5 GROUPE à compter du 30 juin 2021.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à SAINT HERBLAIN

Le 29 juin 2021

L'associé unique,
Pour la société A5 GROUPE,
Monsieur Arnaud GUILLET

DocuSigned by:

EA79DE4236AE4DD...